

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

***Programme de bourses d'excellence de l'AJIQ***

**Lancement du dernier appel en 2023**

***Qui dit mieux? Jusqu'à 75 000 \$ \$ en bourses !***

(Montréal, le 23 octobre 2023) –Toujours dans le but de soutenir le journalisme indépendant, l'Association des journalistes indépendants du Québec (AJIQ) lance le quatrième appel de candidatures de 2023 pour son programme de bourses d'excellence. Jusqu'au 17 novembre prochain, les journalistes indépendants membres de l'AJIQ (ou qui le deviendront) peuvent déposer leur dossier au Secrétariat des bourses d'excellence.

Pour ce quatrième appel, un montant exceptionnel de 75 000 \$ est à partager, selon certains critères, parmi ceux et celles dont les dossiers seront retenus par le jury.

Depuis le début de 2023, 12 boursiers ont vu leurs dossiers de candidature acceptés par le jury durant cette première année d'existence du nouveau programme des bourses d'excellence de l'AJIQ. En tout, depuis février dernier, le jury aura octroyé près de 100 000\$ en bourses qui font, évidemment, l'objet d'une reddition de comptes sérieuse par le comité des bourses d'excellence au terme du travail des journalistes boursiers.

Parmi ces boursiers, on compte notamment les journalistes indépendants Maïté Belmir, Ralph Elawani, Jean-Benoît Nadeau, Nancy Caouette, Simon Coutu, Joël Leblanc, et plusieurs autres.

Pour ce quatrième et dernier appel en 2023, le jury sera composé de Mesdames Carole Beaulieu, journaliste de longue date, ex-rédactrice en chef et éditrice du magazine L'actualité; Diana Gonzalez, journaliste-reporter à la radio de Radio-Canada; et de Messieurs Pierre Sormany, également journaliste de longue date, ex-directeur des enquêtes à Radio-Canada; et Pascal Lapointe, rédacteur en chef de l'Agence Science-Presse.

Pour participer, les candidat.es doivent faire parvenir au secrétariat des Bourses d'excellence de l'AJIQ [un dossier de candidature](#) au plus tard le 17 novembre prochain (voir le site Web de l'AJIQ pour plus de renseignements). Les demandes de renseignements doivent également être acheminées à la même adresse courriel, soit : [bourse.excellence@ajiq.qc.ca](mailto:bourse.excellence@ajiq.qc.ca)

Différents critères retiendront l'attention du jury, parmi lesquels on note : l'expérience du candidat, sa motivation, la clarté de la description et de l'angle du reportage, la qualité de la pré-recherche, la pertinence et l'originalité du sujet, l'intérêt public du sujet, la pertinence des intervenants à rencontrer, le détail du budget, et les précisions quant à l'échéancier, etc.

À noter que l'AJIQ encourage les candidats à adopter et à souligner leurs futures meilleures pratiques en matière d'environnement tout au long de leur reportage.

Rappelons que ce nouveau programme de bourses offre aux boursiers gagnants –fait exceptionnel– de bénéficier de frais de subsistance pouvant aller jusqu'à 1000\$ par semaine durant leur reportage, selon l'évaluation qu'en fait le jury, outre les frais de transport, d'hébergement et de repas, ce qui leur permet de réaliser des reportages exhaustifs sur d'intéressants sujets. Un candidat peut soumettre un projet de reportage pour un montant maximal de 10 000\$.

Ces bourses d'excellence visent à favoriser par ces travailleurs autonomes la production de reportages portant sur des thèmes d'intérêt général concernant **le Québec et/ou le Canada** tout en leur permettant d'obtenir des frais de subsistance pour la durée de la réalisation de leur projet. Les reportages produits par les boursiers sont destinés à être publiés ou diffusés dans les médias québécois. Les projets de reportage soumis peuvent être réalisés individuellement ou en équipes. Les formats acceptés incluent la presse écrite, Web, multimédia, radio, balado ou télé.

La mise en œuvre de ce programme a été possible grâce à l'octroi d'une aide financière par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) qui souhaite ainsi soutenir les journalistes indépendants tout en favorisant la diversification et la qualité de l'offre d'information locale et régionale au Québec.

Fondée à Montréal en 1988, l'Association des journalistes indépendants du Québec (AJIQ) défend l'indépendance des journalistes face aux pressions économiques et politiques qui s'exercent sur le métier et elle participe, par ses actions et son discours public, au renouvellement des perspectives sur le journalisme indépendant et à l'évolution des pratiques journalistiques contemporaines.

-30-

**Source et renseignements :**

*Christiane Dupont, coordonnatrice,*

*Bourses d'excellence de l'Association des journalistes indépendants du Québec (AJIQ)*

[bourse.excellence@ajiq.qc.ca](mailto:bourse.excellence@ajiq.qc.ca)

418 857-2908//514 385-4867